

# QU'EST-CE QUE LA DENGUE ?

C'est une maladie infectieuse due à un arbovirus de la famille des *Flaviridae* (genre flavivirus) qui compte 4 sérotypes (DEN1 à DEN4), il est transmis par les moustiques *Aedes* (*Aedes aegypti* et *albopictus* = moustique tigre)



## Les symptômes de la forme courante

Pour la plupart des malades, il n'y a pas de symptômes ou ils sont légers et guérissent en 1 à 2 semaines, dans de rares cas, la dengue peut être grave et entraîner la mort.

En cas de symptômes, ils apparaissent environ 4 à 10J après l'infection et durent de 2 à 7J :

- Forte fièvre (40°C) d'apparition brutale
- Nausées / vomissements
- Céphalées intenses / Douleur rétro-orbitaire
- Gonflement des ganglions
- Douleurs musculaires et articulaires
- Éruptions cutanées

→ **Après guérison, les personnes qui ont eu la dengue peuvent se sentir fatiguées pendant plusieurs semaines**

→ **Les personnes infectées pour la 2<sup>ème</sup> fois ou présentant des comorbidités courent un risque accru de dengue sévère**

## La forme sévère

Apparition des symptômes entre J4 et J6 environ et après retour à la normale de la température : douleurs abdominales sévères, vomissements persistants, respiration rapide, saignement des gencives ou du nez, fatigue, agitation, sang dans les vomissements ou les selles, forte sensation de soif, peau pâle et froide, sensation de faiblesse

→ **Les personnes présentant ces symptômes graves doivent recevoir des soins immédiatement. Une hospitalisation peut s'avérer nécessaire.**

**Traitement** : pas de traitement antiviral spécifique

symptomatique : antalgiques, antipyrétiques en évitant aspirine et AINS

## Modes de transmission

☞ **vectorielle**

Lors de la phase virémique (7J), une personne infectée par le virus peut infecter un moustique, ensuite le moustique vecteur contaminé peut transmettre le virus en piquant une nouvelle personne

☞ **Transmission par les produits d'origine humaine**

Plus rarement, le virus peut être transmis par transfusion ou greffe d'organes ou de cellules

**Quelle prévention individuelle et collective ?** Pour éviter les piqures de moustiques dans les régions de présence de dengue :

- Porter des vêtements amples et couvrant
- Utiliser des répulsifs cutanés
- Utiliser des ventilateurs
- Dormir sous une moustiquaire
- Brancher des diffuseurs électriques
- Utiliser des serpentins à l'extérieur
- Supprimer les points d'eau stagnante : les *Aedes* se développent en zone urbaine et se déplacent peu. Les femelles pondent où il existe de l'eau stagnante pour les larves (vases, soucoupes, pneus usagés, gouttières mal vidées, déchets divers contenant de l'eau, creux d'arbres, plantes à rétention d'eau...)



# SIGNALER LA PRÉSENCE DU MOUSTIQUE TIGRE

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer :

- D'une photo d'un moustique tigre
- Ou d'un moustique dans un état permettant son identification

→ **Aucune identification ne sera possible sans l'un de ces éléments**

→ **Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique, tout moustique n'est pas un moustique tigre**

Portail dédié <http://www.signalement-moustique.fr/>

3 questions :

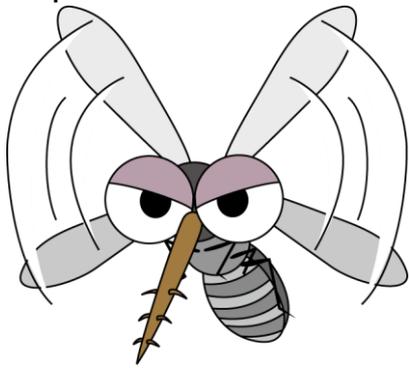
- ✓ La taille
- ✓ La couleur
- ✓ La présence de cinq anneaux d'écaillés blanches sur les pattes postérieures et d'une ligne dorsale blanche sur le thorax

## Cas de dengue en France métropolitaine

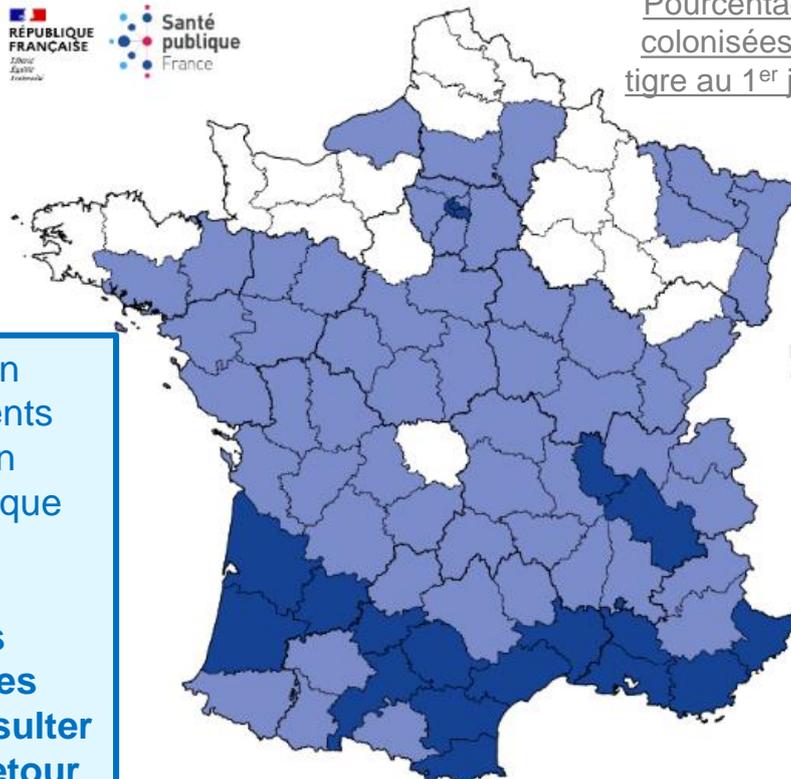
Forte augmentation du nombre de cas importés de dengue signalés :

- Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 14 avril 2024 : 1 361 cas de dengue importée notifiés versus 122 sur la même période en 2023.
- Plus de 80% de ces cas revenaient des Antilles (Martinique ou Guadeloupe) et 6% de Guyane, où des épidémies sont en cours depuis mi 2023

Arrivé en métropole en 2004, le moustique tigre continue son implantation rapide sur le territoire : **78 départements** près de la moitié de la population française est impactée par sa présence



Pourcentage de communes colonisées par le moustique tigre au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (SPF)



**2023**

**Pourcentage des communes colonisées par le moustique tigre au 1<sup>er</sup> janvier 2024**



Pour limiter l'importation en France, rappeler aux patients qui prévoient un voyage en zone de circulation moustique tigre (*Aedes albopictus*) :

- **Les mesures de prévention contre les piqûres de moustiques**
- **L'importance de consulter en cas de fièvre au retour**

Source : SI LAV, Direction générale de la Santé  
Exploitation : Santé publique France



Mai 2024

**URP** pharmaciens  
Union Régionale des Pharmaciens Grand Est

# DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE

Devant tout syndrome fébrile et algique associé à un antécédent de voyage en zone de circulation du virus ou pour tout patient se trouvant dans une zone où le moustique tigre est actif entre mai et novembre : **Orientation vers la réalisation d'un diagnostic biologique**

- **Jusqu'à J5 après le début des signes** : RT-PCR sur sérum
  - **Entre J5 et J7** : RT-PCR sur sérum et sérologie
  - **Après J7** : sérologie uniquement IgM et IgG + 2<sup>nd</sup> prélèvement de confirmation **au plus tôt 10J après le 1<sup>er</sup>**
    - Prélèvements sanguins réalisés par tout LABM
    - Échantillon avec une fiche de renseignements cliniques
- IgM à partir du J5 après l'apparition des signes cliniques et persistent en moyenne 2 à 3 mois
- IgG apparaissent peu après (dengue primaire) ou en même temps (dengue secondaire) que les IgM et persistent toute la vie
- Présence d'IgG seules (sans IgM) : diagnostic de dengue établi qu'en cas d'augmentation des IgG sur les prélèvements successifs à minimum de 10J indiquant une infection récente
- **Les tests précoces (jusqu'à J7) par RT-PCR doivent être privilégiés du fait de leur spécificité bien supérieure à la sérologie**

Cinétique du virus et des anticorps de type IgM et IgG au cours d'une infection par le virus de la dengue. Cas d'une infection primaire

**Un signalement rapide (téléphone, mail, fax) aux ARS de tout cas de dengue, importé ou autochtone, documenté biologiquement (probable ou confirmé) est obligatoire via le formulaire Cerfa de déclaration pour une mise en route de mesures de contrôle et de lutte**

